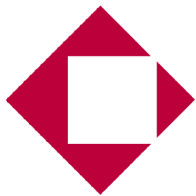


FONDATION



DU  
PATRIMOINE

# Restaurons la gare de Leuglay-Voulaines (Côte d'Or)

Restauration de la gare, de la halle de marchandises et de l'annexe, typiques des petites gares du XIXe siècle, dans le cadre d'un ambitieux projet d'hébergements touristiques.



« Carte postale de la Gare dans les années 20 »

## HISTOIRE DE LA GARE

La gare de Leuglay-Voulaines fait partie des 16 gares qui ponctuent la voie ferrée qui va de Marcilly-sur-Tille à Châtillon-sur-Seine, soit 47 km. Inaugurée le 17 décembre 1882, cette ligne a connu un gros trafic de voyageurs et de marchandises. Le transport des voyageurs s'est arrêté en 1969, celui des marchandises aux environs de 1980.

Elle est un témoignage intact des gares rurales de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, construites à la fin du XIXe siècle et est propriété de la commune de Leuglay depuis 1995.

## LES ELEMENTS REMARQUABLES DU PATRIMOINE

L'architecture initiale des bâtiments est intacte, et la structure des bâtiments dans un bon état général de conservation. L'intérieur de la gare et de l'annexe a été depuis longtemps vandalisé, alors que la halle offre 2 éléments architecturaux remarquables : un plancher en pavés de bois debout (dont 60% ont été vandalisés) et des portes coulissantes en bois.

La voie principale et les voies de triage sont encore en place et peuvent être retrouvées après débroussaillage.



## PROJET TOURISTIQUE ET CULTUREL

La commune souhaitait faire revivre le site de la gare et lui donner une vocation touristique et culturelle. Elle a développé, au travers du programme « Nouveaux Commanditaires », un projet architectural original et cohérent : les fonctions d'accueil et de salle hors-sac seront installées dans le bâtiment de la gare, l'hébergement des touristes se fera dans 5 gîtes à ossature bois, d'architecture contemporaine intégrée dans le site. L'œuvre monumentale d'une artiste américaine, Nancy Rubins, « Table and Airplane Parts » sera installée au centre de la halle de marchandises, faisant écho au crash de 3 avions pendant la 2e guerre mondiale.

## TRAVAUX ET SOUSCRIPTION

La souscription porte sur la rénovation extérieure des bâtiments (enduits à la chaux, menuiseries bois), et la rénovation du pavage en bois debout et des larges portes coulissantes de la halle de marchandises. Elle permettra d'alléger la part d'autofinancement de la commune.



Document réalisé en partenariat  
avec le Crédit Agricole



CHAMPAGNE  
BOURGOGNE

Le bon sens  
a de l'avenir.

En lançant cette souscription, nous voulons vous associer à cette opération qui se fait en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Votre aide, aussi modeste soit-elle, permettra de conserver ce témoin de notre passé. Chaque donateur bénéficiera de déductions fiscales incitatives et la Fondation du Patrimoine pourra apporter une aide financière complémentaire.

# Bon de souscription

Je fais un don de ..... pour restaurer la gare de Leuglay-Voulaines (21)  
Ce don sera reversé au Maître d'ouvrage du programme de restauration et je bénéficie d'une économie d'impôt \*

\*La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Votre don à cet organisme donnera lieu à l'édition d'un reçu fiscal (sauf cas soulignés), qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus.

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département concerné, pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département concerné, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la fortune et à 3% du montant des autres dons.

## \* Pour les particuliers,

**Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.**

*(sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation pendant la durée de celui-ci)*

Exemple un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

**Ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 000 €)**

*(sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation pendant la durée de celui-ci)*

Exemple un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

## \* Pour les entreprises,

**Réduction d'impôt de 60%,  
Dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.**

*(sauf entreprise ayant travaillé sur le chantier pour les travaux figurant dans la convention de souscription).*

Exemple un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

**Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :**

- l'impôt sur le revenu
- l'impôt sur la fortune
- l'impôt sur les sociétés

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre*

**NOM OU SOCIÉTÉ :** .....

**ADRESSE :** .....

L'adresse doit être celle de votre chèque, elle-même identique à votre adresse fiscale. Le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement aux nom et adresse du chèque.

**Code Postal :** ..... **VILLE :** .....

**Téléphone :** ..... **Mail :** .....

**Chèque à l'ordre de : Fondation du Patrimoine  
« gare de Leuglay-Voulaines »**

Le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement aux nom et adresse du chèque.

*Bon de souscription à renvoyer avec le règlement  
(n'oubliez pas de signer votre chèque) à :*

**FONDATION DU PATRIMOINE BOURGOGNE  
88 rue J.J Rousseau BP 25105 - 21051 DIJON  
03 80 65 79 93  
bourgogne@fondation-patrimoine.org**

**Pour des renseignements complémentaires  
vous pouvez contacter le maître d'ouvrage :**

**Mairie de Leuglay  
Rue principale  
21290 Leuglay  
03.80.81.82.50  
leuglay.mairie@wanadoo.fr**

## à noter :

**Vous pouvez également soutenir ce projet en ligne (paiement sécurisé) sur notre site internet [www.bourgogne.fondation-patrimoine.org](http://www.bourgogne.fondation-patrimoine.org)  
Rubrique tous les projets**



**Ou flasher le code ci-contre à l'aide de votre Smartphone et d'une application « QR code » et faire vos dons pour ce projet de restauration depuis notre site internet**